

# Rapport d'information de la commission des pétitions et des grâces au Grand Conseil

sur

ses activités au cours des législatures 1997-2001 et 2001-2005

(Du 23 février 2005)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

#### 1. INTRODUCTION

La commission des pétitions et des grâces, au cours des législatures 1997-2001 et 2001-2005, a examiné plusieurs demandes de grâces, des pétitions ou lettres-pétitions et visité plusieurs établissements.

Le thème de ces objets est mentionné ci-après en détail et par législature.

# 2. LEGISLATURE 1997-2001

La composition de la commission, lors de cette législature, était la suivante:

Président: M. André Gerber

Vice-présidente: M<sup>me</sup> Marianne Guillaume-Gentil-Henry

Rapporteur: M<sup>me</sup> Madeleine Bubloz Membres: M<sup>me</sup> Fabienne Droz M. Serge Vuilleumier M<sup>me</sup> Monica Boss

M<sup>me</sup> Dora Barraud M. Marcel Amstutz M. Jacques Besancet M. Jean Walder M. Francis Portner

# 2.1. Grâces

Sur les 19 demandes de grâce déposées pendant cette législature, 1 a été acceptée et 1 conditionnellement. Les 17 autres demandes ont été rejetées par le Grand Conseil, conformément aux préavis du Conseil d'Etat et de la commission.

#### 2.2. Pétitions

Le Grand Conseil s'est régulièrement rendu aux conclusions de la commission quant à la suite à donner aux pétitions déposées.

Voici la liste des 7 pétitions déposées au cours de cette législature:

- 1. Pétition du comité de soutien pour l'EPC du Val-de-Travers, au sujet du maintien de l'école professionnelle commerciale du Val-de-Travers, du 26 janvier 1998.
- 2. Pétition du mouvement romand, demandant la création d'un parlement et d'un conseil des ministres romands, d'août 1997.
- 3. Pétition de M<sup>me</sup> Nathalie Dubey, relative à sa taxation fiscale, du 30 janvier 1998.
- 4. Pétition de la commune de Dombresson, au sujet de l'effort fiscal 1996 et une demande de restitution, du 13 janvier 1999.
- 5. Lettre-pétition de M. Yves Merminod, de Neuchâtel, relative à une éventuelle constitution d'une commission parlementaire, du 27 septembre 2000.
- 6. Pétition de MM. Jacques Moser et Gilbert Philippin, à propos du nouvel horaire CFF 2001-2002 et de la gare de Corcelles-Peseux, du 25 janvier 2001.
- 7. Pétition de l'UCPO "Non à la hausse des impôts des retraités et des invalides", du 26 mars 2001.

En ce qui concerne cette pétition, elle a été renvoyée par la commission des pétitions et des grâces à la commission fiscalité.

#### 2.3. Visite

Lors de cette législature, la commission a visité l'Etablissement d'exécution de peines de Bellevue, le 22 octobre 1998, en compagnie de la cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, du directeur du service de la justice, du chef du service des établissements et du préposé à l'exécution des peines.

#### LEGISLATURE 2001-2005

La composition de la commission, lors de cette législature, était la suivante:

Président: M. Jean Walder
Vice-président: M. André Gerber
Rapporteur: M. Serge Vuilleumier
Membres: M. Jacques Besancet

M. Jean-Marc Jeanneret

M. André Obrist M. François Loeffel M. Maurice Perroset

M. Marc Juan

M<sup>me</sup> Claudine Siegenthaler

M. Hubert Jenni

# 3.1. Grâces

Les 6 demandes de grâce déposées pendant cette législature ont toutes été rejetées par le Grand Conseil, conformément aux préavis du Conseil d'Etat et de la commission.

# 3.2. Pétitions

Le Grand Conseil s'est régulièrement rendu aux conclusions de la commission quant à la suite à donner aux pétitions reçues.

Voici la liste des 6 pétitions déposées au cours de cette législature:

1. Pétition de MM. Blaise Nussbaum et Victor Knuser, de La Chaux-de-Fonds, relative à l'horaire CFF 2001-2002, du 22 octobre 2001.

- 2. Pétition de M. Jean-Luc Portmann, de Neuchâtel, réclamant plus de soins psychotérapeutiques ambulatoires dans notre canton, du 15 janvier 2002.
- 3. Pétition du Syndicat des services publics région Neuchâtel (SSP-RN) soutenant les revendications du personnel de la santé, du 3 octobre 2001.
- 4. Appel des paroisses catholiques romaines et réformées du canton de Neuchâtel concernant la situation des "sans-papiers" en Suisse, 27 mars 2002.
- 5. Pétition d'un groupe de pétitionnaires concernant la campagne d'affichage de prévention contre le sida émanant de l'Office fédéral de la Santé publique, intitulée "Pour une prévention contre le sida en accord avec la morale", du 28 juin 2004.
- Pétition du Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs intitulée "Le nonrespect du droit de visite doit être considéré comme une violence dans les relations de couple", du 23 novembre 2004.

La commission étudie actuellement cette pétition et continue ses auditions afin de finaliser son rapport.

### 3.3. Visites

Lors de cette législature, la commission a procédé aux visites suivantes:

# a) Service pénitentiaire (visite du 19 février 2003)

A l'occasion de l'étude d'une demande de grâce, la commission a siégé dans les locaux de la prison préventive de La Chaux-de-Fonds. La commission a ainsi constaté l'état de vétusté de cette prison ce qui conduit à de mauvaises conditions de détention. Cette visite était très utile en prévision d'un rapport relatif à la construction d'une nouvelle prison.

# b) Etablissement d'exécution de peines de Bellevue, à Gorgier (visite du 24 novembre 2004)

Sur demande de la commission des grâces du canton de Vaud, les membres de la commission des pétitions et des grâces ont rencontré leurs homologues vaudois. Les deux commission ont été invitées à présenter leur mode de fonctionnement. Les principales différences résident dans le fait que dans le canton de Vaud:

- la commission des grâces siège en l'absence d'un membre du Conseil d'Etat;
- la personne qui demande une grâce est auditionnée par la commission.

A l'issue d'une courte discussion au sein de la commission des pétitions et des grâces neuchâteloise, il s'avère qu'il n'est pas nécessaire de modifier son mode de fonctionnement.

#### 4. CONCLUSION

Le présent rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents, le 23 février 2005.

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 23 février 2005

Au nom de la commission des pétition et des grâces:

Le président,Le rapporteur,J. WALDERS. VUILLEUMIER